



Toulouse le 8 juillet 2009

M.COPPEY Stéphane  
Président de Tisséo  
7, Esplanade Compans Caffarelli  
Toulouse 31092 Cedex 6

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de la loi n° 2007-1224 du 21 août 2007 et à l'accord de branche du 03 décembre 2007 notre Organisation Syndicale vous notifie le dépôt d'un préavis de grève pour l'ensemble de l'entreprise pour la période :

- **du 14 juillet 2009 au 30 septembre 2009.**

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes

**Ouverture de négociation pour élaborer un accord d'entreprise qui définisse précisément les règles des périodes d'astreinte et les catégories des personnels concernés.**

- Récupération du repos hebdomadaire lors d'intervention dans le cadre d'une astreinte.
- Récupération systématique du repos férié lors des périodes d'astreinte
- Prime d'astreinte portée à ½ point de l'heure et portée à un point pour les week end et jours fériés
- Heures d'intervention en astreinte rémunérées en heure de travail avec majoration
- Reconnaissance de la technicité pour les agents effectuant les astreintes

**Ouverture de négociation pour élaborer un accord d'entreprise pour la définition des périodes dites d'heures de nuit et les règles de rémunérations de ces périodes.**

- Application de l'article 12 de l'accord cadre de branche sur l'emploi par l'organisation, l'aménagement, la réduction du temps de travail du 22 décembre 1998 pour la reconnaissance des périodes dites de travail de nuit de 22h à 6h.
- Rémunération à 50% des heures de nuit définies dans l'accord de branche du 22 décembre 1998

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT

Pour la CFDT

Pour FO

